

PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

OBJECTIF Plan de Déplacements d'Administration du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Document Source Feuille de route 2018 - Action 36 (liée à l'action B3 du PPA)

Secteur concerné Mobilité - Transports (Plans mobilité employeurs)

Public concerné Les employés du Conseil Départemental

Pilote(s) de l'action



Direction de la Transition écologique, en transversalité avec les directions des Transports, de la Commande publique, de la Communication interne, des Ressources Humaines et la Direction Générale.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Des nouveaux services de mobilités :

- renforcement de la flotte de véhicules du Cd31 en véhicules à faibles émissions;
- acquisition de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents;
- mise à disposition de cartes d'abonnement après convention avec VélôToulouse dans toutes les directions du Cd31;
- Mise à disposition gratuite de 13 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de l'Hôtel du Département;
- Augmentation du nombre de places de stationnement pour les vélos (travaux et arceaux réalisés en régie);
- Opération d'embellissement des parkings à vélo par réalisation d'une fresque murale géante par un collègue-grapheur, dans le cadre d'un « nudge » (incitation douce), projet piloté par le Labo interne de l'innovation.

Un nouveau management de la mobilité :

- inciter au report modal par des campagnes de communication interne régulières;
- promotion des modes de déplacements actifs à travers des journées dédiées;

De nouveaux modes d'organisation innovants :

- nouvelle organisation du temps de travail;
- massification du télétravail;
- dématérialiser des procédures et services de la collectivité auprès des usagers.



Faire appel aux nouvelles technologies des transports :

- mise en place d'un seul titre de transport : la carte Pastel;
- ouverture de la plateforme de covoiturage à l'ensemble des habitants de la Haute-Garonne, en y intégrant la localisation des aires de covoiturage qui font l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement pour leur aménagement;
- installation de bornes de recharge des véhicules électriques sur certains sites du Cd31, pour les agents et pour les usagers;
- projet ehorizon Weather en partenariat avec MétéoFrance et Continental.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2ème semestre 2017 :

Constitution d'une flotte de vélos à assistance électrique, ouverture de la plateforme de covoiturage aux agents, études et enquête utilisateurs pour l'aménagement des aires de covoiturage, abonnement collectif au service de vélos en libre-service VélôToulouse.

1er trimestre 2018 :

Acquisition de 4 véhicules électriques supplémentaires pour les déplacements professionnels, ouverture de la plateforme de covoiturage à tous les habitants du département.

2ème trimestre 2018 :

installation de bornes de recharges pour les véhicules de service, pour les agents de la collectivité et pour les usagers. Nouvelle enquête sur les déplacements domicile-travail des agents.

A l'étude en 2018 :

- décret autorisant la mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV);
- télétravail pour limiter les déplacements;
- développer les e-services pour éviter les déplacements des usagers.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Décisions actées par un Comité de Pilotage réunissant 4 élus en charge des problématiques des déplacements, de l'environnement et du développement durable.

Partenaires associés

- Tous les services du Conseil départemental
- Associations partenaires : Maison du Vélo, 2Pieds-2Roues...
- Entreprises partenaires : Coovia, Cycles-Re, Thirty One Bikes ...

FINANCEMENT

Estimation du coût global

- Plateforme de covoiturage : 45 000 €
- Acquisition véhicules électriques : 65 210 €
- Prestations « transports collectifs » (50 % abonnement des agents) : 212 000 € (en 2016)
- Location longue durée vélos électriques : 2 304 €/an
- Coût des animations : 4 600 € (en 2017)
- Projections Forfait Mobilité Durable : 30 à 45 000 €/an

Partenaires financiers

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée

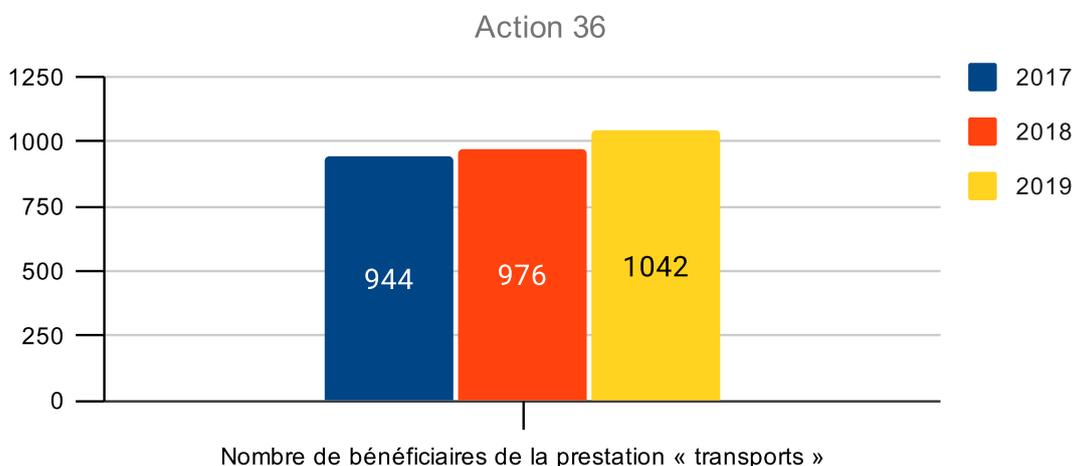
Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Taux d'agents utilisant leur véhicule personnel pour les trajets domicile-travail :

- 2012 : 54%
- 2015 : 47%
- 2018 et 2019 : 41%

Nombre de bénéficiaires de la prestation « transports » :



Commentaire général sur l'action et son avancement

Action qui s'inscrit dans la continuité

Les enquêtes menées tous les trois ans dans le cadre du plan de déplacement d'administration du Conseil Départemental montrent que la part modale "voiture individuelle" pour le trajet domicile-travail diminue au fil des années. La prochaine enquête est prévue en 2021.

Le télétravail s'est mis en place à partir de juin 2019 : 300 agents à domicile ou en tiers-lieu à raison d'une à deux fois par semaine. Cette tendance s'accélère : en moyenne 540 agents ont été en télétravail chaque semaine, depuis le 1er janvier 2021. Selon les semaines, entre 7% et 14% de l'effectif total a été en télétravail depuis le début de l'année

En janvier 2021, le Conseil départemental a voté la mise en place du Forfait Mobilités Durables pour ses agents (200€/an/agent) : une aide en faveur des cyclistes et des covoitureurs pour les déplacements domicile-travail